



**Mairie de Briennon**

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : [mairie.briennon@wanadoo.fr](mailto:mairie.briennon@wanadoo.fr)

# DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 14 MARS 2023**

**N° : 2023/1403/03**

**OBJET : AFFECTATION DES  
RÉSULTATS 2022 BUDGET  
COMMUNE**

Le mardi 14 mars 2023 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Anne-Marie ALLOIN, Rachel DURAND, Sandrine CORNIL (pouvoir à J-F. TAMIN), Émilie GORDONS.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Christine BOURNEZ

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20230314-2023140303-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du budget commune comme suit :

➤ **Section d'investissement**

Résultat de clôture : + **82 245,92 €**

Restes à réaliser dépenses : **159 100,00 €**

Restes à réaliser recettes : **4 200,00 €**

Ce résultat sera repris à la section d'investissement au compte 001 en recettes (excédent d'investissement reporté) pour 82 245,92 €.

➤ **Section de fonctionnement**

Résultat de clôture : + **421 109,28 €**

Ce résultat sera repris à la section de fonctionnement au compte 002 en recettes (résultat de fonctionnement reporté) pour 348 455,20 € et au compte 1068 en recettes d'investissement (excédent de fonctionnement capitalisé) pour 72 654,08 €.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,  
Christine BOURNEZ